LE COURRIER DE L'OUEST

Pour épargner de l'argent achetez vos vêtements chez MAYER
Complets depuis $4 jusqu'à $25
Pardessus " $6 " $36
S. F. Mayer's Clothing Store
Satisfaction garantie ou argent remboursé

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 13 JANVIER 1910 NUMERO 15.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

VONDA, Sask.

M. le curé de Vonda est parti, le 5 janvier dernier, pour un voyage de quelques mois dans la province de Québec et les Etats-Unis de l'Est, notamment le Maine et le Massachussett.

M. le curé a entrepris ce voyage à la demande de nombreux compatriotes de l'Est qui désiraient avoir d'amples informations sur les conditions de vie dans l'Ouest et les avantages offerts par la colonisation des prairies.

Espérons que ce voyage donnera d'excellents résultats pour les centres français de l'Ouest.

Pour remplacer notre curé durant son absence, Mgr Pascal lui a donné comme assistant le R. P. André Louison, originaire de Lyon, France, qui assumera, à son retour, les fonctions de desservant de la nouvelle mission de St. Denis.

M. Louison réside au Canada depuis huit ans, ayant fait la majeure partie de ses études à St. Laurent, près de Montréal; au mois de septembre dernier il retourna à Lyon pour recevoir les ordres de la main du vénérable archevêque de Lyon.

Notre petite ville a été une grande surprise pour notre nouveau desservant, car il ne s'attendait pas, en venant dans l'Ouest, à trouver un groupement aussi fort de Canadiens-français, une organisation de paroisse aussi avancée.

Espérons que son séjour ici sera profitable à tous.

L'élection des officiers du cercle St. Jean Baptiste a eu lieu dimanche dernier.

Les nouveaux dignitaires sont MM. H. Gauvin, président; Joseph Fournier, vice-président; Thomas Thibeault, secrétaire (réélu); Luc Gagnon, trésorier; Nap. Porlier, F. X. Loiselle et A. Marleau, directeurs.

Le professeur A. Cléroux nous a donné, à la même séance, une conférence sur les cercles d'études, qui lui a valu les applaudissements de toute l'assistance et un vote de remerciements.

M. A. Cléroux nous a démontré les avantages des cercles tels que le nôtre, sa grande utilité dans un but d'union et d'avancement intellectuel.

Nous savons que ces cercles, établis dans les paroisses anciennes sous le nom de "Société de débats," ont produit d'excellents résultats; ils activent l'esprit d'observation, préparent parfaitement les jeunes gens à prendre part à la direction des affaires publiques, en leur enseignant à exprimer leurs opinions devant un auditoire.

Ici dans l'Ouest, plus encore qu'ailleurs, nos longues soirées d'hiver ne pourraient être plus utilement occupées que par des réunions semblables qui auraient tout d'abord pour avantage de faire se connaître entre eux les nouveaux arrivés, puis qui améneraient, sur le tapis de la discussion, des questions du jour, propres à initier parfaitement les nouveaux colons aux choses et aux besoins de leur région.

Nous avons grandement besoin de demeurer attentifs si nous voulons prendre part à la gestion des choses publiques et ne pas être de simples voteurs en laissant nos concitoyens de langue étrangère s'emparer des meilleures positions.

VEILLETTE, Alta.

M. Georges Veillette, maître de poste, dont la maison avait été complètement incendiée il y a quelques semaines, termine actuellement la construction d'une nouvelle et spacieuse résidence.

Dès l'achèvement de celle-ci, le bureau de poste sera de nouveau situé chez M. Veillette.

M. Louis Thibaudeau a eu le plaisir de recevoir la visite de deux de ses frères, la semaine dernière.

L'un d'eux arrive du Klondyke où il a demeuré pendant de longues années, qui lui ont valu une bonne réussite.

M. Thibaudeau n'avait pas revu ses frères depuis 17 ans, c'est dire combien grandes ont été sa surprise et sa joie.

M. et Mme Georges Veillette sont allés passer les fêtes du jour de l'an chez Mesdames Gord, de Lamont, soeurs de Mme Veillette.

M. William Veillette a eu la chance de tuer tout dernièrement un superbe orignal.

Les deux quartiers de cet animal pesaient 650 livres.

Cet orignal était l'un des plus beaux qui aient jamais été tués dans la région.

Nos meilleures félicitations à l'habile chasseur.

La veille du jour de l'an un grand bal avait lieu chez M. A. Pruden.

Toute la 'jeunesse' des environs avait été invitée et la plus grande gaité anima la réunion.

A minuit un superbe souper fut servi.

Il y avait 45 personnes présentes. A 6 heures du matin, chacun s'en retourna chez soi, enchanté des bonnes heures passées en aussi aimable compagnie.

Tous en conserveront un bon souvenir.

M. Louis Thibaudeau est parti ces jours derniers pour Edmonton.

CHAUVIN, Alta.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses est survenu à la station de Chauvin, vendredi.

Au plus fort de la tempête qui sévissait avec violence, une locomotive, poussant devant elle un chasse-neige déblayait la voie ferrée pour l'arrivée des trains; la poudrerie empêcha le mécanicien d'apercevoir le quai du débarcadère et le chasse-neige le démolit presque complètement.

On n'a, fort heureusement que des dégats matériels à enregistrer.

Nous souhaitons, avec plaisir, une cordiale bienvenue à Melle Dora Poirier qui vient demeurer au milieu de nous.

Nous avons également à enregistrer la venue de la famille Hass qui sera une excellente recrue pour le village.

M. Hass, autrefois de Lloydminster, vient diriger un entrepôt de bois pour le compte de M. J. H. Lyons.

M. L. E. Roy, qui était allé à Edmonton pour les fêtes de Noël, nous est revenu enchanté de l'accueil que lui ont réservé ses amis d'Edmonton.

MORINVILLE

Lundi dernier a été célébré le mariage de M. Omer Houle avec Mlle Hermina Racine.

Après la bénédiction nuptiale donnée par le curé de la paroisse le Rév. M. J. A. Ethier, le dîner fut servi chez le père du marié, M. Norbert Houle.

Le soir le souper eut lieu chez M. Alexandre Racine ; une réunion des plus joyeuses réunit ensuite une foule nombreuse de parents et d'amis et l'on s'amusa ferme jusqu'au matin.

Nous offrons nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Mardi dernier, notre excellent ami, A. E. Gagnon, propriétaire de l'hôtel Morinville épousait l'une de nos plus charmantes concitoyennes, Mlle Dagenais.

Ce fut, sans contredit, l'un des plus beaux mariages dont notre village ait été témoin depuis sa fondation.

La cérémonie religieuse fut empreinte de la plus grande solennité.

A 10 heures, notre curé, le R. M. J. A. Ethier, célébra une grand'messe, au cours de laquelle des chants sacrés furent interprétés avec talent.

Nous citerons entre autres l'Ave Maria, de Gounod, chanté à l'offertoire par M. H. Boissonneault.

Après la bénédiction nuptiale, un dîner succulent réunit chez le père de la mariée, M. Jos. Dagenais, un grand nombre de convives.

La réunion fut des plus gaies et tout ceux qui y assistèrent en conserveront un long souvenir.

Le soir les nouveaux époux partirent pour Edmonton et le sud de la province où ils demeureront en voyage une dizaine de jours.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme A. E. Gagnon.

Le même jour un autre mariage était célébré à Morinville, celui de M. Delaughe avec Mlle Maria Jacobs.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Naessens, curé de St. Joachim d'Edmonton.

Les élections municipales ont eu lieu la semaine dernière.

Notre ancien conseil, composé de MM. J. Boissonneault, G. Gibeault, et T. Meunier, a été réélu à l'unanimité.

Cette élection par acclamation prouve amplement que le bon accord et l'entente sur l'administration municipale n'ont jamais cessé de régner entre tous nos concitoyens.

MOOSE LAKE, Alta.

Le jour de l'an a donné lieu à de nombreuses réjouissances et à quelques réunions où l'entrain n'a pas fait défaut.

Ces occasions nous permettent de constater que Moose Lake rivalise avec les paroisses plus avancées et qu'on ne s'y ennuie pas.

M. et Mme N. Ostigny font part de la naissance d'une fille, dont le parrain a été le Rév. M. F. E. Bonny, curé de Moose Lake, représenté par M. O. Martel et la marraine Mme Martel.

Nous avons également à enregistrer deux autres naissances:

Un fils à M. et Mme Plamondon, parrain et marraine M. Henri Bordeleau et Mlle Plamondon; et un fils à M. et Mme E. Vezeau; parrain et marraine M. et Mme F. Vezeau.

LA MISSION DE L'ILE A LA CROSSE

Soeurs Grises en route pour cette mission lointaine

Prince Albert, 10.—Six soeurs de l'ordre des Fidèles Compagnes de Jésus sont arrivées ici venant de Winnipeg et se rendant à l'Ile à la Crosse, mission distante d'environ 300 milles au nord de Prince Albert.

Les noms des vaillantes religieuses, dont le voyage à travers la forêt vierge du nord de la Saskatchewan durera pendant plus de huit jours, sont les suivants ; Soeur Baudoin, Soeur Ste Elise, Soeur Ste Adeline, Soeur Yvonne et Soeur Alix, toutes viennent de Montréal.

Le trajet de Prince Albert à l'Ile à la Crosse s'effectue mi-partie à cheval, mi-partie en traineaux à chiens

La mission de l'Ile à la Crosse est l'une des plus importantes, au point de vue de la population indienne, de tout l'Ouest.

Il y a, en effet, près de 600 indiens et métis.

Les soeurs missionnaires auront charge d'environ 100 enfants ; l'existence de la colonie est très précaire car le pays isolé en pleine forêt est des plus difficile à atteindre et peu de culture y est praticable.

Dénuées de tout, les soeurs ont dû quitter la mission récemment; elles y retournent actuellement et ce n'est sans doute qu'au prix des plus grandes privations qu' elles pourront y demeurer.

UNE NOUVELLE COMPAGNIE DE PETROLE

Un groupe de puissants capitalistes fondent une société pour exploiter des puits de pétrole au nord de l'Alberta

Winnipeg, 10.—Un groupe important de capitalistes du Canada et des Etats-Unis réunis samedi soir à l'hôtel Royal Alexandra ont jeté les premières bases d'une compagnie puissante pour exploiter les surfaces pétrolifères découvertes dans la région du Fort McMurray par M. Von Hamerstein.

La nouvelle compagnie a été constituée au capital de cinq millions sous le titre de "Athabasca Oil and Asphalt Company."

Les surfaces pétrolifères découvertes par M. Von Hamerstein et reconnues récemment par un ingénieur délégué par le gouvernement fédéral sont réputées êtres parmi les plus riches du monde.

Quatorze puits ont été forés par les soins de M. Von Hamerstein, sur ce nombre huit donnent du pétrole en abondance.

La nouvelle compagnie a attribué un million à M. Von Hamerstein pour sa découverte en plus d'intérêts considérables que celui-ci garde dans l'exploitation future.

Les préparatifs de mise en exploitation commenceront immédiatement afin que dès la circulation des trains sur la voie ferrée Edmonton-Fort McMurray, les premiers barils de pétrole puissent être expédiés sur le marché mondial.

L'EXPOSITION DE WINNIPEG AURA LIEU EN 1913

Winnipeg, 8.—Le comité de l'exposition de Winnipeg annonce officiellement que celle-ci est ajournée à l'année 1913.

Cette décision a été prise conformément à la proposition de Sir Wilfrid Laurier et aux désirs du Canadian Northern et du Grand Tronc.

LA FIEVRE TYPHOIDE A MONTREAL.

Montréal. — Une épidémie de fièvre typhoïde sévit en ce moment à Montréal et, quoiqu'on n'ait pas encore établi de statistique officielle, on estime que la population est atteinte dans la proportion de 5 pour 1000.

On a enregistré 31 nouveaux cas dans la seule journée d'hier et il y a eu 2 décès. Le nombre des décès dans un mois atteint 43 et le nombre total des cas de fièvre typhoïde est estimé à 4,550.

Dans tous les hôpitaux de la ville, on prend des dispositions pour la réception des malades et l'on va même établir des hôpitaux temporaires si l'on peut trouver des infirmières en nombre suffisant.

Il y a actuellement 800 malades dans les hôpitaux.

Comme toujours, c'est la contamination de l'eau qui a causé l'épidémie. La prise d'eau de la ville se trouve sur le Saint-Laurent et le danger, dans ces conditions, est pour ainsi dire permanent.

La situation est si grave que le maire de Montréal, M. Payette, est sur le point de prendre des mesures auxquelles on n'a eu recours que deux fois depuis que la ville existe. En cas d'épidémies, désordres, inondations, etc., le maire peut légitimement exiger du conseil municipal le vote de crédits spéciaux et c'est de cette prérogative que M. Payette va faire usage dans le cas actuel

L'esprit du roi Léopold II.

On raconte naturellement, à Bruxelles, les mots du roi Léopold. La plupart sont empreints de la plus charmante bonhomie.

On n'a pas oublié la boutade de Godart:

—Moi, sire, disait l'aéronaute, j'ai des principes: je suis républicain... Et vous?

—Dame! moi aussi, répond le roi gouailleur; seulement, mon métier s'y oppose...

BENEDICTION DU COUVENT DE LA PAROISSE DE L'EST

Dimanche dernier, la jeune paroisse de l'Immaculée Conception était en fête à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du nouveau couvent, construit rue Picard.

Favorisée par une température superbe la double cérémonie s'est déroulée au milieu d'une nombreuse assistance.

A dix heures et demie la grand'messe était célébrée à l'église paroissiale par le R. P. Grandin, provincial de l'ordre des Oblats, assisté des RR. PP. Mérer, supérieur de la mission de St. Albert, et Vandendaele comme diacre et sous-diacre.

Sa Grandeur Mgr Legal était au trône, assisté des RR. PP. Lacombe et Leduc.

Parmi les prêtres présents étaient les RR. PP. Lestang, de Calgary, Boniface, supérieur des Franciscains de Nordwood, Lépine et Lemarchand, ce dernier curé de la paroisse.

Mgr Legal prêcha en anglais. Son sermon porta sur l'excellent travail accompli par les soeurs de l'ordre des Fidèles Compagnes de Jésus depuis leur venue à Edmonton, il y a vingt trois ans.

Mgr Legal cita, comme exemple convaincant de l'excellence de leur enseignement, le fait que sur dix-huit candidates qui se présentèrent, l'an dernier, aux examens pour l'obtention de différents diplômes pas une n'échoua.

Sa Grandeur ne croit pas que ce résultat ait été atteint par une autre école en Alberta.

A l'issue de la grand'messe eut lieu la bénédiction et l'ouverture solennelle du couvent.

Sa Grandeur plaça sur les murs de la nouvelle construction un crucifix, puis après les dernières prières dites à la chapelle, l'assistance défila dans les salles et les couloirs.

Après la double cérémonie de bénédiction et d'ouverture, un banquet, auquel prirent part Sa Grandeur, entourée de tout son clergé et des commissaires de l'école séparée, eut lieu dans le réfectoire du couvent.

L'art de la mise en scène fait chaque jour des progrès.

On jouait récemment à l'Odéon, à Paris, un drame où l'auteur montrait la chaufferie d'un paquebot, et les acteurs manipulaient du vrai charbon, au point qu'une poussière noire flottait jusque dans la salle.

Au théâtre Sarah-Bernhardt, où l'on joue une pièce sur Jeanne d'Arc, la scène est tout à coup envahie par la fumée qui monte du bûcher de l'héroïne, et c'est de la vraie fumée qui prend à la gorge et fait tousser.

Que nous voilà loin des décors sommaires, on dirait volontiers des décors abstraits de la tragédie.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de vouloir communiquer avec la Chancellerie du Consulat Général de France, à Montréal, 71, avenue Viger.

MM. Adam Ludwig; Léon Fortin; Claude Malatrai et sa famille; Joseph Kunig; Dominique Couderc; Madame Marre, née Vernet; Théodore Dumont; Joseph Jean Baptiste Jardin; Ernest Medami; Auguste Bastien; A. Baillot; Marguerite Dauphin; Jean Marie Chaplain; Paduani; Victorine Fromont; Pierre Brunet; Jean Y. Penerat dit de Pomerac.

POUR COMMEMORER LA CONQUETE DE L'AIR.

Paris, 10. — L'"Aéro-Club" a décidé d'ériger, au Bois de Boulogne, un monument à Santos Dumont, qui commémorera les premiers vols effectués par un appareil plus lourd que l'air. C'est à Santos Dumont que revient l'honneur de cet exploit, qui marque la naissance de l'aviation. C'est le 23 octobre 1906, que M. Santos Dumont fit officiellement le premier vol qui permit d'entrevoir la solution du problème de la navigation aérienne par le plus lourd que l'air. Dans un appareil de sa construction, il s'éleva à une hauteur de trois mètres au-dessus du sol et franchit une distance de soixante-dix mètres.

Depuis, on a fait du chemin. Les Blériot, les Latham, les Paulham, les Farman, etc., naviguent dans les airs pendant plusieurs heures. Mais les envolées de quelques instants, effectuées par Santos Dumont n'en conservent pas moins leur importance historique, car elles marquent la naissance de l'aviation et une étape de l'humanité dans la voie du progrès.

NOUVELLES DE PARTOUT

MORT D'UN AVIATEUR

Léon Delagrange, l'aviateur, est tué à Bordeaux par la chute de son aéroplane.

Bordeaux, 10. — L'aviateur français bien connu, M. Léon Delagrange, a été tué ici aujourd'hui, par la chute de son aéroplane. M. Delagrange avait tenté un vol par un vent qui soufflait à certains moments à une vitesse de plus de vingt milles à l'heure et était arrivé à une altitude de 65 pieds, lorsque tout à coup l'aile gauche de sa machine se rompit et l'aviateur fut projeté avec son aéroplane sur le sol. M. Delagrange a été relevé sous les débris de son aéroplane, la tête écrasée sous le poids du moteur.

M. Léon Delagrange était considéré comme un des principaux aviateurs du monde entier. Le 30 décembre dernier il avait battu, à Juvisy, tous les records de vitesse en tentant de gagner la coupe Michelin. Il n'avait cependant pas réussi à battre le record de la distance, détenu par Henry Farman, mais avait établi un nouveau record de distance pour monoplan et un nouveau record mondial en faisant 124 milles en 2 heures et 32 minutes avec une vitesse moyenne de 49 milles à l'heure.

M. Delagrange s'était beaucoup occupé d'automobilisme et avait été un des premiers à s'occuper d'aviation en Europe.

Chalons-sur-Marne. 10. — Un biplan piloté par Mme de la Roche, s'est jeté aujourd'hui sur un arbre. L'aviatrice a été gravement contusionnée et sa machine détruite.

CLEMENCEAU EN AMERIQUE.

Paris, 11. — On annonce que M. Clémenceau, l'ancien président du Conseil, fera au printemps prochain un voyage dans l'Amérique du Sud, et qu'il donnera des conférences sur le socialisme, à Buenos-Ayres et à Montévidéo. On ajoute qu'il est possible que l'ancien ministre fasse une visite aux Etats-Unis.

INCENDIE DE L'ECOLE ST. JEAN BAPTISTE A HULL

250 enfants doivent fuir par les fenêtres et les échelles de sauvetage.

Ottawa, 11. — Un incendie a totalement détruit ce matin l'école St. Jean Baptiste de Hull, et mis en sérieux danger la vie des 250 enfants qui étaient présents au moment du sinistre.

Huit enfants ont été blessés, dont deux assez grièvement.

Les enfants furent pris de panique dès que le cri "au feu" eut été jeté et il en résulta un grand désordre dans la manoeuvre habituelle de sauvetage.

Ce n'est que grâce au sang-froid des pompiers, dont deux ont été blessés, et à la promptitude des secours que l'on doit de ne pas avoir un sinistre épouvantable à déplorer.

LES AVIATEURS FRANCAIS A LOS ANGELES

Los Angeles, Cal., 10.—Au début du premier jour du grand festival de l'aviation qui doit durer pendant onze jours consécutifs, Los Angelès présente une animation extraordinaire.

De tous les points du monde des milliers de spectateurs sont accourus pour être témoins d'un tournoi encore sans précédent dans l'histoire de l'aviation.

Un grand nombre d'aviateurs prendront part aux différentes épreuves. Parmi eux la grande majorité est française, ensuite viennent les Américains.

L'arrivée de Louis Paulhan, de Didier Mason et d'Edouard Miscaro, qui se sont tous trois illustrés pendant la semaine de Reims a soulevé une grande curiosité.

Les aviateurs français ont apporté avec eux deux monoplans Blériot et deux biplans Farman, avec lesquels ils espèrent établir le record mondial d'altitude.

Les conditions climatiques sont idéales.

Los Angelès, 11. —Une première épreuve a eu lieu durant l'après-midi d'hier. Un prix spécial de $500 était offert à l'aviateur faisant montre de la plus grande maîtrise dans la conduite de son appareil.

Les concurrents étaient Curtis, Villiard, Hamilton et Paulhan.

Le prix fut remporté par l'aviateur français Paulhan.

M. T. ROOSEVELT, MEMBRE ASSOCIE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Paris.— L'Académie des sciences morales et politiques vient d'élire comme membre associé étranger, en remplacement de M. Ernest Naville, M. Théodore Roosevelt, ancien président de la République des Etats-Unis.

L'élection a eu lieu par 25 voix contre un bulletin blanc et deux bulletins nuls.

C'est un beau résultat, légitimé amplement par les mérites du nouvel élu et par l'importance de son oeuvre tant politique que morale.

SARAH BERNHARDT, ACTRICE DE "MUSIC-HALL."

Londres 10.—Des négociations entreprises, par la direction du "London Colliseum," le principal café-concert de Londres, avec Sarah Bernhardt, auront pour effet prochain de faire monter pour la première fois l'étoile de la scène française sur les planches d'un "music-hall."

Sarah Bernhardt interprètera des fragments des principaux rôles qui l'ont rendue célèbre.

UN COMPLOT CONTRE LE ROI DE PORTUGAL.

Lisbonne, 11. — Le journal "El Imparcial" annonce que la police secrète de Lisbonne vient de découvrir un complot contre la vie du roi Manuel.

Plusieurs républicains suspects ont été arrêtés; on croit que ces individus auraient participé à l'assassinat du Roi Carlos.

Les arrestations sont au nombre de quarante.

D'autres arrestations seraient imminentes; le complot était sur le point d'aboutir lorsqu'il a été découvert.

Hier soir, plusieurs coups de feu ont été tirés par les sentinelles du Palais Necessitades contre des individus suspects.

La garnison du palais a été renforcée, une grande émotion règne en ville.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No 1

[illegible]

La mer tourmentée du bord septentrional de la Grande-Bretagne bouillonnait et écumait à ses pieds dans un chaos d'écueils au milieu desquels elle se livrait impétueusement passage. La pleine mer s'étendait, couleur d'ardoise, par delà cette ligne d'eaux bondissantes jamais apaisées, dont l'agitation inquiète se communiquait aux oiseaux sans cesse errants qui rayaient l'horizon de leurs ailes mouillées d'écume.

La bruyère que le voyageur venait de quitter s'étendait comme une seconde mer plus sévèrement monotone que l'autre, aussi déserte et qui paraissait presque aussi infinie.

Avant d'arriver là, le voyageur avait traversé des marais, des bois, puis il avait atteint l'interminable lande dont la solitude sauvage, l'uniformité mortelle l'avaient à ce point pénétré qu'il se tournait avec élan vers la mer [illegible] comme vers une manifestation de vie, qui répondait [illegible] passionné de tout son jeune être.

[illegible] bond souple et vigoureux qui sembla emporter sans effort son long corps robuste, il avait escaladé le roc et dominait de très haut la scène. Un ciel gris éclairait la mer rousse de la bruyère, la mer grise et blanche qui se débattait comme une bête mal enchaînée dans un amphithéâtre rocheux couleur de fumée, la découpure hardie des falaises qui s'élevaient en un point comme une effrayante pyramide.

Au milieu de cette nature dure et superbe, l'homme qui était arrêté là, ressortait hautain et viril dans une majestueuse inconsciente de jeunesse et de force. Il avait enlevé son chapeau de feutre souple, et l'air toujours âpre et violent fouettait une tête blonde, tondue, un visage de coupe latine dans les traits accentués duquel un croisement de race saxonne laissait un ampleur et une solidité assez reconnaissables, mais n'altérait pas le modelé du profil, la coupe bien romaine du menton rasé; le sang saxon n'apparaissait que pour donner un caractère de fermeté plus compacte aux traits comme à toute la personne. Ainsi dressé, il se profilait fièrement sur le ciel sévère, et la sécurité absolue de son attitude annonçait la force active d'un corps bien doué et soigneusement entraîné; il regardait, avec un calme assez orgueilleux, cette mer dont le mouvement sans trève rappelait l'agitation désespérée d'une âme vaine.

Il était vêtu en touriste et ses bottes gardaient encore la trace boueuse des marais qu'il avait longés le matin. Une petite valise qu'il portait allègrement tout à l'heure avait glissé à terre. A l'ensemble de ses vêtements, comme à certains détails insaisissables de son allure, on pouvait deviner qu'il venait d'une contrée étrangère et lointaine.

Il arrivait d'Amérique, il avait vingt-huit ans, et il s'appelait Jean de Burgau. Il serait lord Jean, marquis de Burgau, plus tard, bientôt peut-être. Il descendait d'une famille noble et très ancienne. Un ancêtre reculé des Burgau avait, racontait-on, émigré de France en Angleterre pour des causes aussi obscures que la nuit des temps dans laquelle se perdaient ces événements oubliés.

Ce Burgau quelque peu mythologique avait fait souche de Burgau anglais qui avaient recueilli richesses et honneurs en abondance. La branche aînée avait prospéré diligemment, le grand marquis de Burgau et son neveu Jean en étaient les seuls représentants à cette heure.

La branche cadette, établie à Blackhorn en Wildshire, s'en était tirée le mieux qu'elle avait pu sous l'écrasant effet de l'infériorité que lui infligeait la loi anglaise, et, en résumé, n'avait pas trop mal réussie. L'un de ces primitifs cadets de Burgau s'était allié en légitime mariage avec la fille de Danois peu orthodoxes qui avaient pris pied sur la corne noire de Wildshire, de sorte que les propriétaires du château de Blackhorn descendaient, par les femmes, de la horde fameuse des vieux Vikings. Jean était justement en route pour visiter cette portion de sa famille.

Ces gens de Blackhorn jouaient un rôle bien effacé dans son esprit. Le jeune homme avait toujours eu vaguement conscience qu'il existait quelque part des Burgau qui avaient le malheur de n'être point comme lui Burgau de Burgau-House, et qu'ils étaient peut-être plus à plaindre qu'à blâmer. C'est que l'importance d'être de Burgau-House avait été le premier "a b c" du petit Jean. On ignorait si cette conviction de son privilège était née avec lui ou si des soins ingénieux l'avaient imprimée toute vive dans la cervelle de l'aristocratique garçonnet.

Jean était né à Burgau-House, bien que lord Archibald, le marquis actuel de Burgau, ne fût que son grand-oncle. Sa mère, veuve après trois ans de mariage, était revenue chez le chef de la famille, et le petit Jean avait grandi dans la maison patrimoniale, comme le seul héritier des titres et de la fortune.

Quand il pensait à cette époque, — et il venait en ce moment de s'asseoir sur un fragment de roche pour mieux y penser, — il se rappelait surtout sa mère, timide et douce dans le deuil rigide des veuves anglaises, glissant comme une ombre effacée, tendre et inconsolable au milieu des magnificences grandioses de Burgau-House. Oui, il la revoyait dans la serre des palmiers, sous la lumière atténuée de vert qui régnait là; ou bien traversant le hall splendide dallé de marbre, que des statues grecques emplissaient de l'éclat presque vivant de leur surhumaine beauté.

Un autre souvenir très net, dont la puérilité était excusable dans une âme de garçon, c'était celui du jour ou Jean de Burgau avait monté son premier poney; et il lui restait l'humiliante sensation qu'il était encore en robe de fille, et ne savait pas très bien parler à la date où s'était produit ce fait mémorable; il était donc forcé de convenir que lors de sa première prouesse équestre, son esprit tout masculin était encore empêtré dans les limbes de la petite enfance.

Du lord Archibald, du véritable maître de Burgau-House, il était peu question dans ces réminiscences que semblait apporter à Jean la voix dolente de la mer. Ou plutôt ce personnage n'y tenait pas la place prépondérante qui lui revenait de droit. C'était bien le marquis qui avait la disposition de tous les biens dont le petit Jean jouissait avec exubérance, mais Jean considérait confusément l'autorité de son oncle comme une sorte de clef dont on avait besoin pour ouvrir la porte qui défendait tous les trésors de Burgau-House, et c'était en réalité lui, le petit Jean, dont la main volontaire et impérieuse maniait à sa guise cette clef docile, c'était lui, ce tout petit Jean, cet atome de baby aux grands cheveux, à la blouse de velours, au col de dentelles, qui était le seul maître de Burgau-House, des appartements comptueux, du hall, des palmiers et des statues, des domestiques poudrés, des équipages... et de lord Archibald, marquis de Burgau.

En grandissant, en devenant du baby décidé un beau garçonnet, puis un long adolescent, puis un jeune homme, Jean avait aimé davantage son vieil oncle, mais il avait toujours eu une nuance de domination vis-à-vis de cette nature froide et nonchalante où ne rencontrait pas assez d'écho l'ardeur énergique encore indisciplinée de Jean.

Pendant toutes ces années, il n'était jamais venu à Blackhorn. Lord Archibald ne parlait pas de ses cousins, et, de toute la famille, on ne connaissait que deux fils dont la courte apparition à Burgau-House, lorsque Jean n'était guère plus qu'un enfant, lui avait laissé des souvenirs peu précis, il lui avait paru que ses deux cousins possédaient plus d'os dans leur structure et de brusquerie dans leur caractère qu'il n'est raisonnablement permis de s'en accorder, même quand on est un garçon de treize ans.

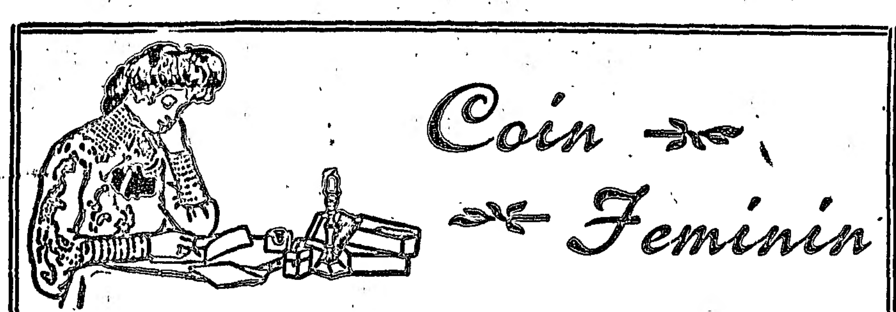
Jean avait été élevé d'après le système à la fois mâle et fastueux qui forme l'incomparable aristocratie anglaise.

Après qu'on eut fêté avec pompe sa majorité et qu'il eut été présenté à tout le pays comme l'héritier de lord Archibald, il perdit sa mère.

Il sortit enfin du gouffre noir et glacé où s'était d'abord enseveli son âme et il redevint peu à peu lui-même, extérieurement du moins; mais le sceau indélébile, la blessure cuisante d'une perte irrévocable était pour toujours en lui. Maintenant, en cette minute, la plainte de la mer lui semblait répondre à une lamentation silencieuse de son coeur mutilé.

A la fin de son grand deuil, il s'aperçut qu'une ombre s'étendait entre lui et son oncle. Il ne sut jamais quelle influence néfaste et secrète les divisait, envenimait leurs différends, attisait les étincelles, suscitant entre eux un irritant antagonisme, et communiquait à l'âme incertaine de lord Archibald, pour le dépit et le ressentiment, une obstination qu'elle n'avait pas connue pour autre chose.

(A suivre)



LES GANTS

Quant elle met ses gants, je l'aide, et c'est très long...
Nous sommes tous les deux dans le petit salon
Qui retient le parfum de sa robe d'automne.
Elle me tend ses mains : j'hésite, je tatonne :
Ses doigts sont délicats, fuselés, élégants !
Je les baise à loisir, quand je lui mets ses gants !
Je prolonge—elle est bonne et tendre—ce manège,
Et je goûte longtemps cette vivante neige
Chaude comme le sang du coeur qu'elle m'offrit ;
Et pendant que je tiens ses doigts clairs, elle rit !
—Et s'ils sont pas biens mis, les gants ? — On recommence !
Jeu d'enfants ou folie... O divine démence !
Les poètes aimés tour à tour vous diront
La caresse des doigts de femme à votre front,
Et l'exquise douceur de la chair féminine,
Et la bouche tremblante effleurant la main fine !
Mais elle a mis ses gants, sans mon aide, à la fin.
Je regarde ses yeux humides gris de lin
Avec tant de regrets subits et de prières,
Que souriante et rose et joignant ses paupières,
Elle se penche et vient offrir à mes baisers
L'amour qui luit au fond de ses beaux yeux baissés !

ALBERT LOZEAU

CHRONIQUE

LES BRUITS QU'ON AIME

Toutes, vous les connaissez, n'est-ce pas, femmes, mes soeurs, les doux bruits qu'on aime! C'est ce refrain qu'Il fredonna, la joie au coeur, parce que vous aviez dit "oui", aux jours délicieux des fiançailles.... Il n'avait pas de voix et le couplet était inepte : qu'importe ?

Depuis, vous l'avez entendu maintes fois, et jamais, tout inepte qu'il est, sans que vos yeux se mouillent, sans que votre coeur batte plus fort ; toujours vous revivez l'instant béni où, pour la première fois, il frappa votre oreille...

"Les bruits qu'on aime" ! c'est ce grincement particulier de la clef de la serrure de la grande porte. Midi sonne : il rentre déjeuner, votre cher mari, après une matinée déjà bien employée à travailler pour vous. Avec une résonance presque métallique, sa canne ou son parapluie tombe dans le tube de faïence jaunâtre... C'est comme un son joyeux de cloche matinale qui met en branle toute la maison !

Il est arrivé, le voilà !

"Enfants ! c'est papa ! à table ! à table !"

"Les doux bruits qu'on aime" !! Il est deux heures... Quel est ce murmure, ce frémissement dans la chambre voisine, si léger, si ténu, qu'il faut une mère qui veille pour le percevoir? C'est Mlle Bébé qui finit sa sieste... Elle pousse un soupir... oh ! un souffle, un rien ! puis, un second.... Elle s'étire... Son berceau devient vraiment trop étroit pour elle : elle a bientôt un an, et elle est si forte pour son âge ! Qu'est-ce encore ? On dirait un gazouillis d'oiseaux. Mais oui, c'est elle, elle cause, elle se parle à elle-même, elle se fait des récits qui doivent être très très divertissants, car la voilà qui rit... Oh ! l'adorable rire frais et perlé ! Ou bien les anges, ses frères, qui guettaient son réveil, lui racontent-ils des histoires.... de l'autre monde, c'est le cas de le dire ? Enfin, au milieu du grand silence, une petite voix claire et impérieuse, ma foi! s'élève : "Maman ! " Vite, vous accourez: c'est Mlle Bébé qui veut se lever !

Mais une autre voix se fait entendre, une grosse voix, celle-là! Il peut bien avoir une grosse voix, Maurice, c'est un homme, lui ! Songez donc, il a quatre ans d'hier, et, de plus, il est très enrhumé, le pauvre petit ! Mais cela n'enlève rien à ses préoccupations belliqueuses. Tel le bouillant Achille s'agitant sur sa couche de guerrier et demandant sa cuirasse et ses flèches, Maurice lance des coups de pied en l'air, bouleverse les couvertures, et réclame sa trompette et son tambour, ceux de ses cadeaux de fête pour lesquels il manifeste une prédilection marquée. Il ne se contente pas de les demander, ces instruments peu harmonieux : ô horreur ! il en joue, et des deux à la fois ! Très fort, Maurice ! Et vous, vous, la maman, vous souriez, vous paraissez ravie ! Vous prétendez, pourtant, ne pouvoir supporter "aucun bruit," tellement vos nerfs sont sensibles et délicats, et vous résistez à cet infernal vacarme ? Allons, avouez que vous trouvez ça plus beau que Wagner....' lequel est bien bruyant, aussi, j'en conviens !

"Les bruits qu'on aime ! " Drilling, drilling, drilling ? Qu'est-ce ? C'est le téléphone qui communique avec le bureau de votre mari, en ville ; et ce téléphone ne vibre-t-il pas de façon autrement argentine, musicale et pénétrante que tant d'autres, entendus tous les jours ?

Drilling ! Drilling ! Drilling! —C'est toi, chérie ?—Oui, c'est moi.....—Ca va ?—Oui, ça va... —Et Maurice ?

—Pas plus mal... Mais je ne l'ai pas sorti aujourd'hui.

—C'est cela, soigne-le... je m'en rapporte à toi pour ça... Je t'aime bien...

—Et moi donc...

Votre mari a, grâce à l'appareil encore perfectionnable de M. Edison, une voix de polichinelle; c'est à peine un son quelquefois, ou un vilain nasillement noyé dans la "friture..." Mais elle a réjoui votre coeur : c'est un "bruit qu'on aime !"

"Les bruits qu'on aime" ! Il est sept heures moins le quart : Votre mari ne peut tarder; maintenant. Voici le train qui l'amène! Vous êtes proche de la gare! ...Il arrive, ce train, en grondant; il siffle, il entre en gare... Maurice le connait bien, lui aussi, puisque c'est un homme! La preuve que Bébé reste plutôt indifférente, elle! C'est pas de sa faute, elle est si petite!

—Dans cinq minutes, papa sera là, pas, maman ? prononce Maurice, radieux.

—Oui, mon mignon... Mais cinq minutes se passent, puis dix, et vingt et trente... sept heures et demie, huit heures sonnent, comme un glas... Et il n'est toujours pas là ! Il aura été retenu par quelque travail supplémentaire, ennuyeux, peut-être, fatigant, à coup sûr ! Dans ces cas-là, il prend une voiture pour rentrer, le train ne va pas assez vite, et il sait combien ces retards vous inquiètent... S'il était malade ? S'il lui était arrivé un accident? une contrariété grave? Ces jours-là, vous vous mettez à la fenêtre, avec Maurice, bien entendu, aussi anxieux que vous... Il aime tant son papa !

D'un regard qui sonde la rue jusqu'au bout, vous guettez les voitures qui viennent vers vous: elles arrivent, elles passent... sans s'arrêter...Il vous semble que c'est sur votre coeur qu'elles roulent en l'écrasant... L'angoisse vous étreint, vous ne savez que penser, qu'imaginer... Il est si tard ! Enfin, un fiacre lancé au galop, enfile la rue, pressé, bondissant, et ralentit sa course folle avant que vous ayez eu le temps de vous demander s'il ne passera pas, lui aussi... comme les autres! Mais non, cette fois, c'est bien votre mari ! Le voilà, le voilà ! Oh ! "les bruits qu'on aime," oh ! le bruit de cette voiture s'arrêtant brusquement ! Oh ! musique divine ! Maurice hurle le bonheur et vous êtes bien près d'en faire autant... Un peu plus, vous embrasseriez ce bon cocher, ce brave cheval qui vous "le" ramènent... enfin !

"Les bruits qu'on aime ! " C'est dimanche ; mais il travaille tout de même, à la maison, dans son cabinet. Il a beaucoup de besogne, et vous n'osez aller le trouver, bien que vous en mouriez d'envie...

Il ne faut pas le déranger ! Mais, sans doute qu'à travers l'espace, votre désir a volé jusqu'à lui, ou bien.. est-il un peu sorcier... Oh ! les chers bruits qu'on aime ! Soudain, un pas ferme et résolu retentit tout proche, et voilà votre coeur qui bat : c'est lui, il traverse le salon pour arriver à la chambre, au doux nid conjugal où vous rêvez de lui tout en peignant les longues boucles brunes de Maurice, tandis que Bébé joue sur le tapis, à vos pieds... Tendre et ravissant tableau auquel il sourit !

—Tu as fini ? demandez-vous, étonnée.

—Oh ! non, pas encore... Mais j'avais envie de t'embrasser...

—Moi aussi, papa ! Tu as envie de m'embrasser ! réclame Maurice.

—Moi "ti," papa ! répète Bébé en écho.

—Vous aussi ! se hâte d'ajouter papa.

—Comme c'est drôle ! reprenez-vous, toute rose de plaisir. J'y pensais justement, il n'y a qu'une minute, moi aussi ! J'avais envie d'aller t'embrasser, mais, figure-toi... Je n'ai pas osé ! Décidément, tu as la seconde vue, mon Roger...

Et une abondante distribution de baisers s'ensuit... Bruits de baisers, doux bruits charmants, comme on vous aime !

PETIT COURRIER

Claire.—Cette grande sérénité a été fort troublée d'apprendre en quelle estime vous la tenez. Vous ne vous moquez pas ?

Pour me causer le plaisir, gentiment offert, devenez notre fidèle et dites-moi quels sujets vous aimeriez voir traiter dans notre Coin. Votre grand dévouement ira-t-il jusque là ? A bientôt et amitiés.

Sourire gris.—Vos bons souhaits m'ont touché plus que je ne saurais dire. A vous aussi, je souhaite le rayon de soleil qui viendra illuminer votre sérieuse existence.

Ginette.—La date est parfaitement choisie et je retiens la promesse de cette amitié nouvelle.

Vous écrirez certainement une lettre à cette personne ; exécutez vous vite. La reconnaissance peut être une charge ; ce n'est pas une raison pour se dispenser des devoirs qu'elle exige.

Cette formule est correcte, vous pouvez l'employer sans risque de passer pour prétentieuse. Je ne peux comprendre cette sorte de respect humain. Pourquoi rougir de parler un français correct ? Quel dommage que le temps me manque pour vous adresser la petite mercuriale que vous méritez ! Nous nous retrouverons, n'est-ce pas ? En attendant, soyons bonnes amies.

Brin d'herbe.—Merci pour vos bons voeux, chère petite amie; je vous souhaite le courage qui vous enlèvera au-dessus de ces petites misères. Essayez de vous oublier; il y en a tant et tant qui vous envieraient encore.

Rose du Nord.—Je suis en retard pour répondre à la carte qui m'a causé, cependant, un grand plaisir.

Vous serez toujours la bienvenue et vous le savez.

X.X.X.—Merci pour le souvenir. Les voeux les plus sincères pour tous.

Giseline.—Chère impatiente, qui m'accuse d'oubli, alors que je suis victime de toutes sortes de conspirations pour me retrancher le nombre de colonnes auquel j'ai droit ! Merci pour les voeux aussi chaleureusement exprimés ; vous savez quels souhaits je forme pour vous.

Gaby.—Vous avez reçu ma lettre? Merci encore pour la bonne sympathie et mes amitiés à tous.

MAGALI

LA PETITION DES FEMMES D'ALBERTA

Celles de nos amies qui détiennent encore des listes de pétition sont priées de les adresser, sans retard à Madame C. Paradis, Lamoureux, P.O., Alta. Il est nécessaire que le dévoué député qui s'est chargé de défendre les intérêts des femmes d'Alberta devant le Parlement provincial, soit promptement en possession de ces listes. M.

LES MOEURS CANADIENNES D'ANTAN.

Nous extrayons d'une intéressante étude sur le fameux roman canadien "Jean Rivard", l'évocation charmante d'une noce d'autrefois:

"Toute âme qui vit et qui se traduit par des actes, crée autour d'elle un ensemble de décors, de moeurs, d'habitudes, qui lui font le milieu le plus adapté à ses besoins et à ses tendances. Et Guérin-Lajoie ne pouvait donc, dans "Jean Rivard", animer ses personnages, leur donner une âme canadienne, sans faire en même temps le tableau plus ou moins complet, et plus ou moins coloré des moeurs de ce pays. Certes, il n'y a pas insisté outre mesure; souvent même il n'a pas donné aux scènes de vie canadienne, qui se déroulent au fur et à mesure du récit, toute l'ampleur, toute l'intensité que l'on eût souhaité; mais il est intéressant, toutefois, de rechercher à travers son livre quelques esquisses de cette vie forestière et rurale où il a situé ses personnages.

....

Cependant, nos pères avaient quelquefois le plaisir bruyant. Certains événements de la vie domestique réunissaient parfois sous un même toit tous les voisins, et l'on s'y amusait résolument. Guérin-Lajoie n'a guère qu'indiqué la joyeuse veillée de "l'épluchette" de blé d'inde, qui se terminait infailliblement par la danse. On regrette qu'il n'ait pas marqué de traits plus caractéristiques, ce détail des moeurs d'autrefois ; il a seulement souligné l'inévitable cérémonie de l'épi rouge, présenté à Louise Routier par le rival galant de Jean Rivard.

En revanche, notre austère romancier s'est plu à raconter la noce que l'on fit à Grandpré le jour où Jean Rivard s'unit à Louise: C'est d'abord une procession d'environ quarante calèches "traînées chacune par un cheval fringant, brillamment enharnaché," qui se dirige de la maison des Routier à l'église. "Dans la première on voyait la mariée vêtue de blanc, accompagnée de son père, " dans la deuxième avaient pris place le garçon et la fille d'honneur et "dans la dernière calèche se trouvait, vêtu de noir, le marié accompagné d'un oncle qui servait de père." Inutile d'ajouter que tout le long de la route, l'on voyait "les femmes et les enfants se précipiter vers les portes et les fenêtres des maisons, en s'écriant : voilà la noce !..."

Après le mariage, "les deux fiancés, devenus mari et femme, montèrent dans la même voiture, et prirent les devants, leurs pères respectifs occupant cette fois la calèche de derrière"...

"De retour chez M. Routier, —car c'est là que devait se passer le premier jour des noces,—le jeune couple dut, suivant l'usage, embrasser l'un après l'autre tous les invités de la noce, à commencé par les pères, mères, frères, soeurs et autres proches parents. Près de deux cents baisers furent ainsi dépensés dans l'espace de quelques minutes, au milieu des rires, des éclats de voix, et d'un mouvement général"...

La longue table du festin fut dressée dans la grande chambre de compagnie. "Elle était littéralement chargée de mets de toutes sortes, surtout de viandes, dont les pièces énormes, d'un aspect appétissant, faisaient venir l'eau à la bouche et flamboyer les yeux des convives"...

Parmi les hommes, quelques-uns regrettèrent, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux... Mais depuis quelques années, grâce aux prédications de quelques prêtres zélés, des sociétés de tempérance s'étaient établies dans toutes les villes et provinces du Bas-Canada ; et durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre, la petite bière d'épinette, et dans quelques maisons, le vin de "gadelle" remplaçaient invariablement les liqueurs fortes du "bon vieux temps."

"Plusieurs des invités renommés pour leurs belles voix chantèrent pendant le repas diverses chansons populaires, chansons d'amour, chansons à boire, chansons comiques, etc., auxquelles toute l'assistance répondait en choeur. "Vive la Canadienne" n'y fut pas oubliée, non plus que "la Claire Fontaine" et nos chants nationaux.

"Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance, et les danses commencèrent de bonne heure dans l'après-midi. Le bal fut ouvert par le marié et la mariée, et par le garçon et la fille d'honneur, qui dansèrent un "reel" à quatre ; vinrent ensuite des cotillons, des gigues, des galopades, des menuets, des danses rondes, et nombre d'autres danses dont les noms sont à peine connus aujourd'hui... quoiqu'elles soient de beaucoup plus intéressantes, au dire des connaisseurs, que la plupart des danses maintenant à la mode dans les salons canadiens..."

Il est un autre incident, et nous pourrions écrire une autre fête de la vie canadienne, que Guérin-Lajoie ne pouvait se dispenser, dans ce roman du colon, de décrire minutieusement et longuement : c'est la première "brassée" de sucre. Le chapitre qu'il a consacré à la "sucrerie" nous transporte en pleine forêt, nous fait vraiment courir les érables en la gaie compagnie de Jean Rivard et de Pierre Gagnon, et nous initie à tous les détails de la cuisson du sucre. Depuis les "goudrelles" de bois que fixaient autrefois les "sucreriers" au-dessous de l'entaille, et les "casseaux" qui recevaient goutte à goutte l'eau d'érable, jusqu'à la "micouenne" que l'on plonge dans le liquide doré, nous revoyons un à un tous les instruments qui servent à l'industrie du sucre d'érable. Nous assistons aussi à toutes les phases de la cuisson ; des saveurs de "trempette" nous reviennent au palais ou à la mémoire ; dans la chaudière qui continue à bouillir nous voyons s'épaissir l'eau, puis se gonfler le sirop qui ressemble au miel : sur un lit de neige nous versons une couche de ce sirop devenu solide, et nous savourons, pendant que Pierre Gagnon chante à tue-tête, la vraie "tire" canadienne. Nous sommes même presque trop absorbés, retenus par ce repas des dieux, et c'est à peine si nous a percevons que la sève a continué de se transformer, qu'elle s'est réduite maintenant en solides granulations. Heureusement que Pierre Gagnon, qui veille, annonce lui-même par un hourra qui retentit dans toute la forêt, que la première "brassée" de sucre fabriquée au canton de Bristol est cuite ! Aussitôt on enlève du brasier la chaudière que l'on dépose sur des branches de sapin : on l'y laisse refroidir lentement pendant que l'on agite encore, avec une "mouvette" de bois, le sucre en grain qui achève de se former. C'est dans les moules préparés d'avance que l'on transvase le sucre, et Jean Rivard n'a pas oublié, entre tous ces moules de formes variées, de remplir avec soin un "coeur" qui sera pour Louise le plus savoureux témoignage de sa fidélité.

Abbé Camille ROY

L'AMOUR PASSA...

(Suite et fin.)

C'est vendredi ou samedi, ah ! vendredi, car nous n'avons pas manger de viande à midi. La vie s'écoule si douce et si monotone, je suis devenue une si vraie petite huître que je ne tiens plus compte des jours. Je me laisse vivre béatement, un peu bêtement aussi. J'aime moins à écrire, c'est un effort et ma nouvelle nature s'y refuse. Je suis toute occupée à refaire ma coquille, je suis bien fermée, et, les impressions n'entrent pas plus qu'elles ne sortent de la petite boîte brillante que la mer baigne, que l'odeur de varech parfume et que le sable doré tient chaude.

Loulou continue à dévorer les revues qu'elle vole très adroitement à sa mère; elle en est si occupée qu'elle cause peu. Nous sommes deux petites sauvages sur notre rocher où personne ne nous dérange. Elle lit.... je dors ou je rêve éveillée... le tout se ressemblant si bien, que je ne suis jamais certaine, en revenant du rocher, d'avoir rêvé endormie ou éveillée.

Notre grand ami est mieux, presque bien. Tous les jours, il trouve le moyen de nous retrouver, et il parle avec moi sans plus s'occuper de Loulou que si elle était à dix lieues. Hier, elle a repris ses éternelles revues et a lu sans interruption, pendant que nous causions, c'est-à-dire causer! que je m'évertuais à répondre aux innombrables questions de mon vieil ami. En nous quittant, il s'inclina narquoisement devant Loulou.

—I beg to be excused, miss Loulou, if you read all the time? Loulou lui répondit vertement, et il s'en alla, aussi calme qu'un dieu, la laissant indignée de ce qu'elle appelle son insolence. Moi, j'ai bien ri de la petite scène!

4 août.

Mon pauvre petit cahier, te voilà bien négligé, n'importe si tu as un bout d'âme, réjouis-toi, c'est que tout va bien, que mon âme est paisible, mon coeur heureux et on ne parle plus de la santé avec la mine que j'ai! Je suis rose, noire, ronde, je ris à propos de rien comme une petite folle, je chante en m'éveillant et je ne trouve pas les journées assez longues pour y mettre tout ce que je voudrais faire !

Nous montons à cheval quelquefois, Loulou et moi, avec notre grand ami anglais qui est presque bien maintenant, j'étudie mon piano tous les matins. Loulou et moi marchons comme des trappeurs. Nous nageons, nous nous éloignons des gens civilisés et nous marchons nu-pieds dans le beau sable fin!

Quelle vie heureuse! C'est un bon petit bonheur un peu bête et ravissant!

C'est une autre partie de ma vie qui recommence ; j'étais une enfant, je suis une jeune fille qu'on traite avec des égards, pour laquelle on fait des frais! Ce sont des découvertes, faites aux Etats-Unis cela!

Au fond, je me sens un peu bien jeune encore et je me le fais répéter sur tous les tons par Loulou, qui est très fière de la supériorité que ses trois ans de plus lui donnent sur moi. Ce qui est consolant, ma mie, c'est que tu la rattraperas... quand elle cessera de vieillir, comme mademoiselle P. qui a trente-cinq ans depuis huit ans!

Monsieur Lewis devait partir demain, il vient de me dire qu'il changeait ses projets et passerait encore "some time". Nous sommes encore amis et nous avons de belles petites querelles quand il veut me mener au doigt et à l'oeil, comme au commencement. Ah! les Anglais! et comme il est bien de sa race, lui!

Eh bien, il a trouvé une petite Canadienne capable de lui tenir tête!

Loulou et moi avons attrappé une belle gronderie parce que nous sommes des sauvages! rien que cela! Pauvres de nous! La solennelle Mlle Julie nous a servi un froid mépris, très rafraichissant par cette chaleur. J'ai laissé Loulou méditer sur nos erreurs dans sa chambre, et je me suis enfuie ici sur mon rocher, sur lequel je suis perchée très haut et où je veux oublier ce petit ennui.

Bah! je n'ai pas dix-sept ans, je me fais dire et redire que je suis une enfant, et je ne me sens pas du tout, mais du tout "amoindrie par ces enfantillages."

Bon! voilà M. Lewis qui vient de ce côté—il me découvrira dans mon aire, il m'y joindra, et je causerai avec lui au lieu de jaser toute seule. Rien en cela de désagréable et pourtant.

L'étrange entrevue, est-il singulier cet homme! Il s'est tranquillement installé sur mon rocher, sans paraître étonné de m'y voir, sans demander la permission, tout à fait à l'anglaise! Puis, silence complet. Il m'examinait, me tenait sous son regard inquisiteur... j'en éprouvai d'abord du malaise, puis de la gêne, enfin, toute troublée, je me lève pour partir. Il s'objecte, je m'entête et je commence à descendre. Il se lève, me touche légèrement le bras: "You must remain here, I cannot lose this opportunity of speaking to you alone, before I go, and unfortunately this is very soon !"

Indécise, j'hésitai...—"Child, be kind!". — Il implorait, ma révolte s'apaisa et je consentis à m'asseoir près de lui, j'y passai une heure. Il parla de musique, de sa vie manquée à cause de sa santé délabrée, de son isolement, de sa tristesse habituelle, et ensuite bien doucement, il me remercia d'avoir mis de la joie dans sa vie par "ma seule présence" du souvenir qu'il garderait de moi— et les mots tendres revenaient, les mots caressants, "darling," "little one," "little love," j'en étais tout intimidée et quand je pus parler, je lui dis qu'après tout j'étais pour lui, une petite étrangère et qu'il ne devait pas me parler ainsi. Il sourit tristement et m'assura que cela n'avait aucune conséquence, car bientôt, peut-être, il serait mort. — Il en parle tranquillement de cette terrible chose!

Nous sommes revenus ensemble à l'hôtel, lui, grave, moi émue et attristée. — Ce soir, il joua longtemps et quand il commença la marche funèbre de Chopin, je m'enfuis sur la galerie afin de cacher mes larmes! C'est affreux de penser, non seulement qu'il va peut-être mourir, mais qu'il le sait, qu'il attend tous les jours l'accident, fièvre ou hémorragie, qui le tuera. Dans l'amitié et l'intérêt que je lui porte, il y a surtout une immense pitié pour ce condamné si beau, si artiste et si débordant de vie encore malgré ses sinistres prédictions. Je suis montée doucement à ma chambre, sans attirer l'attention de personne.

6 août.

Je porte au cou, habituellement, une chainette à laquelle est suspendue une petite médaille en or de l'Immaculée: Hier je l'oubliai au retour du bain, j'étais désolée, croyant l'avoir perdue dans la mer. Ce matin, mon grand ami me la rapporta: un domestique l'avait trouvée dans l'escalier. Toute heureuse, je mets chainette et médaille à mon cou. M. Lewis me questionna : 'Pourquoi je porte cette médaille, si je crois à cette protection de la Vierge. Pourquoi j'y crois', etc!

Une longue causerie dans le beau soleil qui mettait des rayons tout autour de nous. — M'aiderait-elle votre Vierge si je la priais, moi?

—Oui, elle console tous ceux qui souffrent.

—Voulez-vous... non, je n'ose vous demander...

—Quoi! vous n'osez pas! Allons, monsieur, on est anglais ou on ne l'est pas! Osez! c'est la première fois que je vous vois hésiter!

—Voulez-vous me donner cette petite médaille?

—Pour... quoi faire?...

—I shall pray your Virgin, she will help me perhaps!—

Je détachai chaine et médaille et les lui donnai, pendant qu'il se confondait en excuses et en remerciements attendris.

Il est protestant, mais sainte Vierge mienne, vous le protégerez, vous lui adoucirez la mort, vous l'aiderez, comme il le dit!

7 août.

Notre ami est parti ce matin, et demain ce sera notre tour. Je suis triste, singulièrement triste et inquiète. Je ne m'habitue pas à l'idée, qu'un être fort et jeune, doive renoncer à tout avant d'avoir joui de rien et qu'il ira Dieu sait où, après avoir été si malheureux.

Le soir.

Loulou et moi avons visité tous nos jolis coins d'ombre ou de lumière :le petit bois, notre rocher, la source, et enfin notre belle grève! Nous laissons un peu de nous dans ce morceau de monde! Nous avons peu parlé, attristées toutes les deux par nos adieux à cette belle nature que nous ne reverrons peut-être jamais. Je suis arrivée toute frêle et blanche, une pauvre petite ombre qui faisait pitié — je pars vigoureuse et forte, pleine de vie et de gaieté quand tout va bien.

8 août.

Affreuse nouvelle! on nous apprend, au diner, que M. Lewis est mort ,cette nuit, après une hémorragie.

9 août.

Départ retardé par ce que je suis un peu malade.

1 août.

Une journée triste, un ciel gris, une mer noire, un grand vent! Je voudrais m'en aller loin, loin, où personne ne me verrait et où je pleurerais toutes les larmes qui m'étouffent. Pourquoi? Ah! pourquoi! Pourquoi le ciel est-il lourd comme du plomb, la mer noire comme de l'encre, le vent triste comme un sanglot? J'ai l'âme lourde et noire et triste et je voudrais de bons grands bras caressants qui m'entoureraient et dans lesquels je serais tranquille et consolée. Cela, c'est le rêve inutile! O Dieu, ne pourrais-tu pas me prendre vraiment à toi et me garder en toi, à travers tout, que je le sache ou que je l'ignore? Ah! sois l'ami puissant et tendre et pitoyable de la petite âme en détresse qui crie vers toi ce soir.

Pourquoi ce grand trouble, cette angoisse qui me fait si mal. Je suis lasse... Si je mourrais aussi!

13 août.

Je le sens, c'est à jamais...

....

Le manuscrit s'arrêtait là.

FRANCOISE.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 13 JANVIER 1910

La prospérité de l'Ouest

Sa population ; son revenu

Le bureau des statistiques d'Ottawa vient de publier un rapport donnant une estimation approximative de la population du Canada, telle qu'elle était répartie dans les différentes provinces au 31 mars dernier.

Voici les chiffres qui nous sont fournis :

Provinces maritimes,	1,037,112
Québec,	2,088,461
Ontario,	2,619,025
Manitoba,	466,268
Saskatchewan,	341,521
Alberta,	273,859
Colombie Britannique,	289,516
Districts divers,	58,309

soit un total général de 7,174,081, auquel il importe d'ajouter le chiffre des immigrants arrivés au pays depuis la fin de mars.

Ce chiffre peut être estimé, sans exagération à 150,000 ; et l'on peut affirmer que les deux tiers au moins de ces 150,000 immigrants sont venus renforcer la population des provinces des prairies.

Le chiffre total de la population canadienne serait donc actuellement d'environ 7,325,000 ; chiffre auquel il conviendrait d'ajouter l'augmentation naturelle produit par la natalité.

On sait que les recensements officiels de la population ont lieu au Canada tous les dix ans; le premier, de cette mesure prévue par la loi de l'Amérique Britannique du Nord, ayant eu lieu en 1871 ; il peut paraître intéressant de rapprocher les chiffres obtenus par nos différents recensements pour obtenir un aperçu de l'augmentation graduelle de notre population ; les voici tels qu'ils nous sont fournis par les statistiques du ministère de l'Intérieur :

1871	3,689,257
1881	4,324,810
1891	4,833,239
1901	5,371,315
1er janvier 1910	7,325,000

On voit quelle formidable progression notre population a suivi durant la dernière période décennale.

L'augmentation se chiffre à près de 2,000,000 de personnes, alors que pour la période précédente elle parvenait à grand peine à 540,000...

Mais ce qui intéresse plus particulièrement la population de l'Ouest, c'est d'apprendre que sur cet excédent de 2,000,000 d'individus les deux provinces de Saskatchewan et d'Alberta participent à elles seules pour 456,078... C'est assurément là un résultat des plus satisfaisants et qui permet d'envisager l'avenir avec la plus entière confiance.

* * *

L'immigration des colons venant des Etats-Unis, que l'on estimait devoir être d'environ 75,000 âmes au début du printemps dernier s'est élevé à 90,148.

M. Scott, le surintendant de l'immigration qui fournit luimême ce chiffre, estime que les nouveaux venus ont ajouté une somme d'environ $90,000,000 à la fortune nationale.

Les terrains pris en homesteads, par ces colons venus de la république voisine, couvrent une superficie d'environ 2,400,000 acres.

L'immigration venue d'Europe dépasse très peu celle des Etats-Unis ; elle s'élève à 92,522 personnes.

Tout fait prévoir, déclare M. Scott, que durant l'année 1910 les Etats-Unis fourniront un nombre de colons de beaucoup supérieur à celui de tous les pays d'Europe réunis.

Ce qu'il importerait de savoir, c'est dans quelle proportion le rapatriement des nôtres figure dans les chiffres de l'immigration venant des Etats-Unis.

Le rapport est muet sur ce point.

La chose est d'autant plus regrettable qu'elle nous servirait à fixer dans une mesure approximative le chiffre de l'immigration canadienne-française dans l'Ouest.

* * *

Le revenu, produit par la récolte et par les produits de l'industrie laitière, encaissé par les fermiers des provinces de l'Ouest au 31 décembre 1909, se monte au total de $85,624,045, soit une augmentation de $11,640,138 sur l'année précédente.

Sur ce chiffre, le blé a fourni un revenu de $59,051,176.

On ne doit pas oublier de noter que les cultivateurs détiennent encore dans leurs graineries environ 26,000,000 de minots de grains.

La capacité des élévateurs a été augmentée de 11,197,000 minots au cours de 1909.

En résumé le rapport, fourni par le bureau des statistiques, est d'une lecture attrayante et instructive bien faite pour rassurer le pessimisme des uns et confirmer l'optimisme des autres... qui sont légion...

Le Canada à l'extérieur

On prévoit à bref délai l'établissement de plusieurs lignes de transports maritimes reliant directement le Canada aux grands ports européens.

Un de nos confrères de New-York publie une dépêche annonçant que la Compagnie Générale Transatlantique vient de décider d'urgence la création d'un service de paquebots direct entre la France et le Canada.

Cette décision a été prise à la suite de la ratification du traité de commerce franco-canadien qui prévoit que toutes les exportations françaises à destination du Canada devront pénétrer dans notre pays par un port canadien.

Notre confrère ajoute que la grande compagnie de transports maritimes française, qui, au début, était fortement opposée à la clause relative aux transport des marchandises par voie directe—clause préjudiciable au commerce canadien par voie de New-York,—fait contre mauvaise fortune bon coeur, maintenant que le traité est ratifié et qu'elle établira sa nouvelle ligne franco-canadienne dans un bref délai afin de participer aux importations canadiennes qui deviendront promptement considérables grâce au nouveau traité.

Toujours d'après le même journal l'Italie, qui cherche à conclure un traité commercial analogue avec le Canada, s'occuperait activement de l'amélioration de la ligne maritime établie récemment entre Rome et Montréal.

L'Allemagne, elle-même, commencerait à s'intéresser vivement à la question des relations maritimes avec le Dominion si l'on en croit les actives démarches que le consul général d'Allemagne fait actuellement pour obtenir que le gouvernement canadien réduise la surtaxe dont sont frappés les importations allemandes.

Le Canada est en effet entièrement acquis au principe de l'importation par voie directe et si l'Allemagne, ainsi qu'il apert désire signer une convention commerciale avec nous, il sera nécessaire que toutes ses exportations soient amenées au Canada par une ligne de transport allemande.

C'est là une excellente politique pour développer les ports canadiens, car il n'y a aucun doute que les puissances étrangères désireuse de s'assurer la clientèle du Canada, comme consommateur, hésitent à se conformer à cette clause ; les faits le démontrent amplement.

Un discours de Sir Wilfrid Laurier

"Le XXème siècle sera le siècle du Canada."

Vendredi dernier le club "National" de Toronto donnait, en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, un grand banquet auquel prirent part les membres les plus éminents des deux partis politiques.

Le premier-ministre prononça à cette occasion, un discours sur le nationalisme qui lui valut les applaudissements enthousiastes de toute l'assistance.

Voici un résumé de ce discours que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire "in-extenso" :

Sir Wilfrid répétant sa phrase fameuse, déclara que le vingtième siècle, dont la première décade s'est montrée si pleine de promesses pour nous, verrait s'effectuer un avancement considérable du Canada dans la voie d'une organisation nationale.

Le premier-ministre déclara que le grand défaut d'une partie considérable du peuple canadien est de ne pas apprécier suffisamment leur propre pays; il exprima son étonnement de ce que tant des nôtres partagent les craintes pusillanimes des habitants de l'ancien monde qui voient dans nos hivers une entrave au développement du Canada.

Faisant allusion à la colonisation de l'Ouest et de la région située au nord des Laurentides, sir Wilfrid déclara que la politique de Sir John McDonald a été profondément justifiée.

L'ouverture d'une nouvelle province dans le nord d'Alberta, les découvertes de minerais à Cobalt et au lac Porcupine, sont des "illustrations" convaincantes de ce que l'on est en droit d'attendre du Canada.

"En présence des développements de toutes sortes que nous réservent nos ressources agricoles, minières et forestières, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour déclarer que durant les cent années à venir le Canada sera le point d'attraction de tout le monde civilisé."

Le "nationalisme," qui formait le thème exclusif de son discours, amena Sir Wilfrid à parler du Canada intellectuel. Il le fit avec une éloquence et une foi superbes, citant les noms des géologues fameux comme sir Wm Logan, sir Wm Dawson; des artistes comme Mme Albani, comme Philippe Hébert...

Le premier-ministre termina son discours en déclarant "qu'encore qu'il ne s'attende pas à voir sa politique approuvée par tous les citoyens, il serait heureux du moins d'emporter l'assurance d'avoir gagné l'estime de tous."

"Je désire ne déclarer qu'une chose, dit Sir Wilfrid, c'est que j'ai toujours essayé d'agir de mon mieux, pour le Canada, pour sa prospérité et pour sa gloire."

L'assistance des libéraux et des conservateurs présents firent une ovation inoubliable à l'orateur.

UNE FAUSSE NOUVELLE.

Un de nos excellents confrères de Québec, qui d'hebdomadaire est devenu récemment quotidien, la "Vigie," a publié dans un de ses récents numéros la dépêche suivante :

"GRAND FROID DANS L'OUEST.

Winnipeg, 3. — Une vague de froid sévit actuellement sur tout l'Ouest, le thermomètre a marqué à Prince Albert jusqu'à 40 degrés sous zéro. Dans les plaines reculées et dans l'Alberta, 70 degrés au-dessous de zéro."

Nous désirerions vivement savoir si cet affreux "canard" a pris naissance dans le cerveau d'un des rédacteurs de la "Vigie," ou s'il a été réellement expédié de Winnipeg.

Qu'une recrudescence de froid ait sévi dans l'Ouest à la date indiquée, le fait est exact... de là à déclarer que la colonne de mercure soit descendue dans le thermomètre à 70 degrés au-dessous de zéro, il y a loin... car c'est à peine si nous avons 5 degrés audessous de zéro durant la journée du trois janvier.

Il est vrai que trois jours auparavant nous avions une température de 25 degrés au-dessus de zéro à midi, température idéale qui se reproduisit le cinq janvier et dure encore, au moment, où nous écrivons ces lignes, avec de légères variations...

Il est des légendes dont il faut désespérer de venir à bout de les détruire, celle des froids terribles de l'Ouest canadien, qui a cours dans la province de Québec en est une...

Que n'est-il donné à tous ceux de nos compatriotes de l'est, qui nous croient grelottant par des froids de 70 degrés au-dessous de zéro, de venir jouir de l'idéale température dont nous bénéficions après les froids précoces de novembre, ils seraient bien vite convaincus que nous sommes bien plus à envier qu'à plaindre...

CARNET POLITIQUE.

Nous lisons dans la "Patrie":

"L'achat du premier-navire de guerre par le gouvernement canadien au prix de $250,000 n'est pas de mauvais augure. "Rainbow," veut dire, simplement, l'arc-en-ciel, gage solennel de paix et d'espérance. C'est pour avoir la paix que nous nous montons une marine: la paix avec les jingoes et les trembleurs, surtout. Il est de première nécessité que nous commencions par un navire-école. Nous sommes pour une marine canadienne à la condition que le pays en ait tout le bénéfice et que l'argent déboursé reste chez nous. Ceux qui veulent expédier des sommes considérables à l'extérieur sans espoir de retour sont de mauvais Canadiens. Pour être loyaux à la Grande-Bretagne, mais également amis de notre pays, il faut donner à nos enfants la chance de se préparer à la plus noble des carrières, plus utile encore pour notre commerce que pour la défense.

"C'est un avis préalable offert aux nôtres de ne pas négliger les premières démarches, afin qu'ils soient prêts, quand le temps sera venu. Il ne faut pas donner un prétexte aux autorités d'alors de pouvoir dire qu'on ne peut pas trouver—parmi nous de sujets qualifiés."

Il est possible maintenant que le traité franco-canadien n'entre pas en vigueur le 5 février prochain, comme on l'avait espéré.

Les élections anglaises seraient la cause indirecte de ce retard.

M. Bennett, chef de l'opposition au parlement d'Alberta, déclarait avec emphase, il y a quelques semaines, que la population tout entière de l'Ouest était opposée au principe de l'établissement d'une marine canadienne.

Il est piquant de rapprocher de ces déclarations un peu présomptueuses l'entrefilet suivant que publie le "Colonist," de Vancouver, le principal organe du parti conservateur en Colombie Britannique.

"Il est facile d'appliquer une épithète malveillante à autrui, et à des choses auxquelles nous n'avons pas collaboré ou que nos adversaires ont créées. Nous n'entendons plus aussi souvent, depuis la guerre des Boers, parler de nos soldats de ferblanc. Mais la proposition que le Canada prenne les mesures initiales pour la création d'une force navale a donné aux chercheurs de mots spirituels une nouvelle occasion d'exercer leur verve caustique.

"Nous allons avoir des croiseurs du type Bristol et des contre-torpilleurs du type de Rivière. Ces navires ne sont point considérés comme des navires de ferblanc dans la marine anglaise, mais plutôt comme des chefs-d'oeuvre du génie maritime, dans leur classe respective. Mais, pour certaines gens qui ne connaissent pas la différence entre une barre d'anspeck et un canon à tir rapide, ce sont des navires ridicules. C'est à dire: ils sont ridicules au Canada, mais ils commandent le respect dans les autres parties du monde...

"Il nous semble temps que l'on cesse de tourner en ridicule tout ce qui est canadien. Lorsque les experts de l'Amirauté nous diront que les seuls types de navires dont il soit besoin, sont les types "Dreadnought," ou "Super-Dreadnought", il sera temps de ridiculiser les croiseurs et les contre-torpilleurs, mais aussi longtemps que les experts en marine de tous les pays considèreront ces derniers types comme essentiels, soit pour l'attaque, soit pour la défense, nous protestons que rabaisser un navire canadien, c'est en même temps rabaisser le peuple canadien, et laisser entendre que les Canadiens ne peuvent pas tenir leur rang sur mer aussi bien que les gens de tout autre pays."

A propos du carnaval projeté pour cet hiver à Montréal:

"Tout comme l'an dernier, les compagnies de chemins de fer ont pris, cette année, la détermination de refuser leur concours au comité du carnaval.

"Ces compagnies croient, avec raison, que la construction du palais de glace donne à l'étranger, sur notre climat des opinions et des idées qui sont dommageables au développement de notre pays. D'ailleurs, le carnaval de l'an dernier a eu un médiocre succès et ceux qui veulent avoir un carnaval quand même, feraient mieux de trouver autre chose que des palais de glace, pour attirer les étrangers vers notre pays.

"Nous croyons que les compagnies de chemins de fer ont eu parfaitement raison de ne pas donner suite aux démarches qu'on a tentées auprès d'elles."

"Le Canada."

ECHOS ET VARIETES

Le pont le plus coûteux du monde.

On mande de New-York que le pont de Manhattan, situé sur la rivière de l'est vient d'être inauguré par le maire MacClellan..

Parti de l'hôtel de ville, en automobile, en compagnie de plusieurs autres notabilités, le maire de New-York a traversé lentement le fameux pont qui, tout aussitôt, a été ouvert au trafic.

Ce pont a été construit avec une rapidité remarquable, car il a été complètement terminé en 7 ans. Il relie Canal street, Manhattan, Naseau str. et Brooklyn, Sa longueur totale est de 6,855 pieds, enfin il a coûté $26,000,000 alors que les autres ponts ont coûté, Williamsburg $23,255,100 Brooklyn $22,087,428 et Queensboro $19,000,000.

Une jolie anecdote.

La reine Victoria était allée, récemment dans un bazar de Madrid pour acheter des jouets. En sortant, elle aperçut près de la porte deux soldats arrivés la veille de Melilla. Elle leur adressa plusieurs questions sur la campagne, puis elle les fit entrer avec elle dans le bazar et leur dit: "Choisissez ce que vous voudrez, j'aurai plaisir à ce que vous emportiez un souvenir de moi !" Les soldats, intimidés, n'osaient pas accepter, mais la gracieuse insistance de la souveraine vainquit leur trouble, et les deux soldats firent leur choix.

Le public qui assistait à la scène fit à la jeune reine une chaleureuse ovation.

Un problème historique:

Un historien français bien connu, M. Gosselin-Lenôtre, prépare un ouvrage qui traitera de la question toujours passionnante de l'identité de l'Homme au masque de fer.

L'auteur émet l'opinion que le prisonnier de la Bastille et de l'île Ste-Marguerite, dont l'histoire intéresse tant d'écrivains, n'est autre que Molière l'incomparable auteur et acteur du XVIIIe siècle.

Etant donné le talent incontestable de M. Gosselin-Lenôtre, l'ouvrage qui va paraître est appelé à faire sensation.

L'historien affirme que Molière ne mourut pas sur la scène, comme on le croyait jusqu'ici et que, arrêté et incarcéré par ordre du roi, il fut celui qu'on appela l'Homme au masque de fer. Certaines dates de l'histoire de Molière admises jusqu'ici comme exactes sont en désaccord avec celles que fournit M. Gosselin-Lenôtre.

On sait en outre, que la Comédie-Française conserve comme une relique la mâchoire de Molière.

On est impatient d'apprendre comment l'historien expliquera la présence de cette mâchoire à la Comédie-Française et comment il prouvera qu'elle n'est pas plus authentique que le crâne de Yorick, qui fut successivement la propriété de tous les grands interprètes de Shakespeare depuis Garrick jusqu'à Edwin Booth.

A ropos de la vente du mobilier de Mme Steinheil, un journal parisien dit :

"Parmi les tableaux, il en est deux qui représentent Mme Steinheil. L'un est de M. Boeswilwald ; l'autre, signé Bonnat, lui fut offert par le célèbre peintre.

"A côté d'objets divers n'ayant qu'une valeur anecdotique comme la robe, le châle noir que Mme Steinheil portait à Saint-Lazare un éventail et même une passoire à café, qu'elle fabriqua elle-même pour tuer l'ennui et la monotonie des longues heures de prison, on remarque plusieurs meubles anciens de fort belles tapisseries de vieilles faïences qui, avec les peintures, ornaient le pavillon de l'impasse Ronsin, des armes, des costumes, des accessoires qui servirent naguère au peintre pour ses modèles, une bibliothèque contenant 5 à 600 volumes.

"Dans cette biblithèque, il faut citer un splendide album relatif au sacre de Louis XV, orné de superbes gravures et précédé d'un frontispice sur lequel sont inscrits ces mots :

"Tirage spécial exécuté par l'Imprimerie nationale sur des planches du temps, pour Monsieur le Président de la République, Félix Faure."

Les effets d'un typhon.

Il y a quelque temps passait sur Hong Kong et ses parages un typhon qui a dû occasionner des ravages considérables, si l'on en juge par ce qui arriva à la canonnière "Argus", navire de 130 tonneaux monté par 44 hommes d'équipage.

Devant la menace du typhon signalé dès la veille, "l'Argus," mouillé habituellement à Macao, allait se réfugier un peu plus à l'abri, à Sami. Le vent, là même, était si violent, que le commandant était obligé d'affourcher son bateau sur trois ancres à l'avant, tout en laissant la machine sous pression.

Ces sages précautions allaient se trouver vaines, car dans la nuit, "l'Argus," soulevé par d'effroyables lames, était projeté pardessus les arbres, dans la campagne, jusqu'à 4 kilomètres de son mouillage, et allait s'échouer au fond d'une rizière.

La difficulté fut de le tirer de là. Il y fallut huit jours d'efforts. On creusa un bassin, où l'on remit à l'eau la canonnière ; puis, à travers la rizière, un canal par lequel elle put rejoindre les eaux libres. Et ce fut un miracle qu'on n'ait eu à déplorer dans toute cette aventure aucun accident de personne.

Le ministre de l'Intérieur vient de faire acte de générosité envers un immigré du nom de Henry Opfer, établi dans le Nord-Ouest depuis le 12 février 1906. Pendant l'hiver, ce malheureux s'est fait geler les deux pieds et l'amputation fut jugée nécessaire. Les travaux sur sa terre en ont naturellement souffert Un rapport de l'inspecteur du gouvernemnt dit qu'Opfer, au moment de l'accident, vivait dans une cabane évaluée à $20. et avait préparé douze acres de terrain pour la culture.

L'honorable M. Oliver a fait passer un arrêté en conseil accordant à ce malheureux une patente pour son homestead.

Toujours Chantecler !..

Paris,—"Chantecler," le drame si impatiemment attendu, sera-t-il enfin représenté au commencement de janvier? Personne ne peut encore l'assurer, car chaque jour, des obstacles nouveaux surgissent. Edmond Rostand, l'auteur de "Chantecler" a des exigences qu'il faut satisfaire à tout prix, et les comédiens chargés de l'interprétation de cette pièce ne sont pas toujours disposer à se plier aux caprices du célèbre écrivain. Ainsi Lucien Guitry, qui recevra $40,000 pour jouer le rôle de Chantecler, refuse de porter un bec de coq. En vérité, un coq sans bec manque de naturel, mais le grand comédien ne veut pas en entendre parler. Il prétend que cet appendice gâtera absolument l'effet de sa superbe voix. Rostand assure que Chantecler portera un bec, ou que jamais la scène ne verra son chef-d'oeuvre. Et Madame Simone, qui s'appelle maintenant madame Casimir Périer, accepte de bonne grâce la queue de faisan, qui lui a été imposé ; cependant, elle veut que son costume soit modifié, afin de ne pas s'exposer au ridicule.

Le journal "L'Illustration" a fait saisir plusieurs copies de journaux italiens et français sous l'accusation d'avoir imprimé le thème et plusieurs vers de la nouvelle pièce d'Edmond Rostand. "L'Illustration" avait acheté le droit de publication. Les poursuites auront lieu au nom de Rostand lui-même.

Les chiens de guerre aux manoeuvres.

Parmi les expériences qui vont être reprises au cours des manoeuvres d'automne, en France, on peut déjà citer celles relatives aux chiens de guerre.

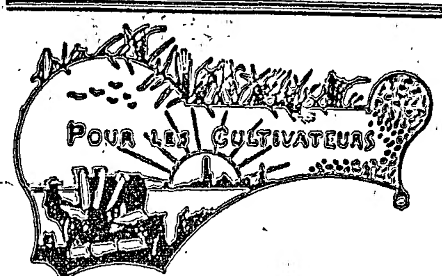
Aux manoeuvres de 1893, le lieutenant Jupin, du 32e régiment d'infanterie, dans le service des avant-postes, les liaisons et la correspondance entre les divers échelons, obtint des résultats fort appréciés. La mort prématurée de cet intelligent officier vint suspendre, en France, ces utiles expériences. Depuis, les Allemands et les Italiens ont employé les chiens avec assez de succès pour le ravitaillement en munitions sur la ligne de feu ou pour le service d'estafettes.

Le moment paraît bien choisi pour reprendre dans les corps des troupes ces expériences.

C'est d'après un programme nouveau, élaboré au ministère de la guerre, qu'elles vont être faites. Un appel sera adressé aux officiers de bonne volonté, aimant les chiens, pour préparer dans chaque régiment des équipes à employer aux manoeuvres.

Une sensation énorme a été causée en Belgique par la lecture en chaire, dans toutes les églises belges, d'un mandement du cardinal Mercier, archevêque de Malines, annonçant que le défunt roi Léopold avait été marié religieusement à la baronne de Vaughan.

Tous les évêques belges demandent aux fidèles des prières pour le repos de l'âme de Léopold II et pour la cause du mariage religieux.



CAUSERIE SUR LA FERME

Plusieurs articles ont paru dans notre journal sur la conservation des pommes de terre.

Pour satisfaire à de nombreuses demandes de renseignements, qui nous sont parvenues à ce sujet, qui a bien son importance, nous donnons les précieux renseignements complémentaires suivants.

Les pommes de terre doivent être conservées sèches dans une cave fraîche, bien ventilée et parfaitement obscure. Il n'y a aucun doute qu'il résulte chaque année de grandes pertes par suite du manque de soin dans la conservation des pommes de terre que l'on a mises dans des caves comparativement chaudes et mal ventilées, entassées en gros monceaux, conditions des plus favorables pour donner lieu à la pourriture. Les frais nécessaires pour établir un bon système de ventilation dans une cave, seraient bientôt compensés par la meilleure condition dans laquelle les pommes de terre se conserveraient et l'augmentation de profit qu'on en aurait.

Si l'on ne croit devoir encourir cette dépense, on devrait faire tous ses efforts pour que la circulation de l'air autour des pommes de terre soit aussi bonne que possible. Au lieu d'entasser les pommes de terre contre le mur ou contre le sol, il faut clouer des liteaux un peu espacés à environ six pouces ou davantage du mur. Ceci permettra à l'air de circuler derrière le tas. Il faudrait en outre arranger un plancher temporaire à environ six pouces audessus du sol, sans faire joindre les planches, de sorte que l'air puisse circuler sous le tas et au travers. Ensuite si les monceaux doivent être très grands, on peut de loin en loin mettre de très grands ventilateurs carrés faits de lattes, allant depuis le haut jusqu'au bas des monceaux, cette circulation de l'air ajoutée à celle du fond et des côtés fera conserver les pommes de terre en bien meilleure condition que si elles étaient en un monceau sans aucun vide.

Uue autre bonne méthode est de conserver les pommes de terre dans de grandes caisses faites de lattes assez rapprochées pour ne pas laisser passer les pommes de terre. La ventilation entre ces caisses aiderait beaucoup à conserver les tubercules en bonne condition. Il se perd chaque année des millions de boisseaux de pommes de terre, lorsqu'il y a maladie, faute de ventilation.

La température de la cave ou du magasin devrait être maintenue aussi près que possible de 33° à 35° F. Plus les pommes de terre sont au frais sans gelée, mieux cela vaut. Nous avons déjà dit combien la valeur des tubercules pour semence se trouve diminuée s'ils germent mais leur valeur comme aliment est aussi très affectée. En outre, si l'on conserve les pommes de terre pour les vendre au printemps, il y aura grand déchet en poids si on les laisse germer. Il est important d'avoir quelque moyen de laisser entrer de l'air frais dans la cave, vers le printemps, où il est difficile d'empêcher les pommes de terre de germer. Il faut laisser entrer l'air pendant la nuit, où la température est la plus base, et tenir la cave fermée pendant le jour.

Quelquefois, il est difficile après l'arrachage de rentrer toute la récolte à la cave ; dans ce cas on peut entasser les tubercules en monceaux de 40 à 50 boisseaux et les recouvrir de paille avec un peu de terre par dessus pour les maintenir sèches, on ajoute de la terre par dessus la paille si le temps refroidit. Si les pommes de terre, toutefois, ont la maladie, il n'est pas prudent de les entasser ainsi ; et, même lorsqu'elles sont saines, il faut autant que possible éviter de les entasser dans le champ; car il est beaucoup plus facile de les manier ensuite dans la cave qu' en plein air, peut-être par un temps froid et désagréable.

Si on trouve à l'arrachage que les pommes de terre sont malades, une bonne chose à faire est de préparer dans la grange un endroit tout à fait sec et où l'on puisse quelque temps les abriter contre la gelée, puis de les y étendre en tas aussi peu épais que possible.

Il faut, en outre, pouvoir exclure toute lumière, car autrement les pommes de terre perdront très rapidement leur qualité.

LES CHEMINS DE FER ET LA FORET

Récemment une délégation des provinces de Québec et du Nouveau Brunswick est allée demander à la Commission du Transcontinental, à Ottawa, l'adoption d'un système plus sûr pour la protection de la forêt contre les incendies allumés par les locomotives. Il n'est pas besoin d'insister sur l'urgence d'une telle prévoyance. Tous les ans, le feu détruit plus de bois que les propriétaires de limites et la plus forte proportion de ces désastres a pour cause les étincelles des locomotives. Nous nous rappelons les paroles de Sir Wilfrid Laurier à la convention forestière de 1906.

"Ceux qui voyagent, disait-il, en chemin de fer, voient depuis Halifax jusqu'à Vancouver, chaque côté du chemin d'immenses régions où le bois fut brûlé par les locomotives. Ce qui était autrefois, une magnifique forêt n'est plus que troncs rabougris et noircis, monuments qui proclament le pouvoir destructif des locomotives de chemin de fer."

Les derniers rapports officiels constatent que, tous les ans, les chemins de fer détruisent aux Etats-Unis et en Canada plus de cent millions d'acres boisés. Dans le Nouveau-Brunswick sur 65 feux, 39 ont été allumés par des trains. En face de ces pertes énormes, le premier mouvement des pouvoirs publics a été d'imposer aux compagnies l'installation d'appareils protecteurs sur leurs machines ; mais, l'expérience en a démontré l'inefficacité. Pas un de ces serre-feux ne peut durer plus d'un mois, et la plupart durent encore moins. C'est durant la marche que certains fils du gril se brisent avec d'autant plus de préjudices que la perforation produit un tirage énorme et projette les cendres et les escarbilles avec plus de violence que si la cheminée était entièrement ouverte.

Ajoutons que quelquefois, ce n'est pas la locomotive qui met le feu. Les fumeurs qui jettent des cigares ou des allumettes par la fenêtre ont aussi leur part de responsabilité dans ces accidents.

Voilà pourquoi l'étude du halage électrique commence à s'imposer d'une manière sérieuse à nos législateurs. Il y a quelques semaines, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick se sont prononcés, à Ottawa, en faveur du système électrique, tandis que l'hon. M. Allard a donné la préférence à d'autres précautions. Dans l'état actuel des choses, notre ministre des Terres croit trop dispendieuse la traction électrique sur nos chemins de fer, auxquels nous ne saurions imposer des conditions ruineuses. Comme le Canada est encore dans la période où il faut subventionner ces grandes entreprises, nous ne pouvons leur ôter d'une main ce que nous leur donnons de l'autre.

M. Allard a dû être vivement impressionné par le rapport de Salson Thompson, directeur de la Statistique des Etats-Unis, rapport dans lequel celui-ci déclare impossible, par suite du coût trop élevé la vulgarisation de la traction électrique sur les chemins de fer, en prenant comme base l'expérience du "New-York Central" pour entrer à New-York et les calculs faits pour Chicago. En effet, les cinq milles de New York pour les trains de voyageurs seulement ont coûté $260,000,000 à une seule compagnie. En ajoutant la nécessité de posséder doubles machines, doubles installations, tables tournantes, etc. M. Thompson calcule qu'il faudrait dépenser $400,000,00 à Chicago.

Ces chiffres peuvent à juste titre, éloigner tout homme public d'une aussi coûteuse inovation. Ne pouvant prévenir M. Allard suggère un moyen terme qui consisterait à établir un système de tours, de distance en distance, avec téléphone pour donner promtement l'alarme. Il voudrait aussi que les compagnies de chemins de fer eussent à nettoyer

(Suite à la page 6)

Chronique locale

M. et Mme J. N. Pomerleau sont partis lundi soir pour Melville, Sask.

M. Pomerleau qui possède des intérêts considérables à Melville accomplit un voyage d'affaires.

En dehors de l'hôtel Windsor, le plus luxueux de l'endroit, notre concitoyen possède à Melville une usine électrique qui fournit l'éclairage au principal quartier de la jeune ville de Saskatchewan.

M. Dan. Nadeau, après avoir séjourné quelque temps au "Packing plant" est allé résider sur son homestead à La Calmette, Alta.

Nous apprenons avec plaisir le retour à Edmonton d'un de nos anciens concitoyens, M. Adolphe Aine, de Paris, France, qui séjourna à Edmonton en 1903 et 1904.

M. Aine, qui est en excellente position pour juger les progrès accomplis par notre ville depuis les cinq dernières années, nous a manifesté la profonde surprise qu'il a éprouvé en retrouvant, après un court espace de cinq années, une ville de 25,000 habitants, pourvue de toutes les améliorations modernes, à la place d'un village de 4 à 5,000 habitants qu' il connaissait.

M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des Terres du Dominion, ainsi que Mme et Mlle B. Bélanger sont partis, samedi dernier, pour Ottawa où ils passeront les mois d'hiver.

M. E. Brosseau, marchand de Brosseauville, Alta., était de passage en ville la semaine dernière.

M. et Mme E. Fouquette, de Lafond, sont à Edmonton pour deux semaines.

M. Fouquette qui possède des lots à Nordwood a l'intention de faire bâtir deux jolies maisons dès le printemps.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Jos. Lapointe, dont l'état de santé avait nécessité le transport à l'hôpital, est actuellement en pleine voie de convalescence.

Mme Lapointe a quitté l'hôpital il y a déjà plusieurs jours.

M. Wilfrid Pépin, représentant de la compagnie "International Harvesting" à St. Paul, Alta., était à Edmonton au commencement de la semaine.

Nous apprenons que notre concitoyen, M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cecil, se propose de faire des agrandissements considérables à son hôtel dès le printemps prochain.

Une construction de trois étages et de 70 pieds sur 55 sera ajoutée à l'édifice actuel qui sera reconstruit en partie.

L'agrandissement projeté permettra de disposer de trente chambres supplémentaires et d'agrandir dans une notable proportion la salle à manger actuelle.

D'autres améliorations seront également effectuées.

Le coût des travaux sera d'environ $25,000.

M. Géo. A. Dion et J. B. Pouliot, de Lévis, Qué., sont arrivés depuis peu au milieu de nous.

MM. Dion et Pouliot ont l'intention de s'établir à Edmonton.

M. J. A. Létourneau, qui tenait autrefois une librairie, avenue Jasper, est parti la semaine dernière pour Los Angelès, Cal., où il séjournera dans le but de rétablir sa santé.

NOS BANQUES

La banque "Royal," établie depuis trois ans dans notre ville, vient d'acquérir la propriété actuellement occupée par le magasin "Central Cigar," avenue Jasper, pour le prix de $55,000, soit $1,000 du pied de façade.

Nous apprenons que M. Bruno Beaulieu, importateur de chevaux de St-Jérome, comté de Terrebonne, Q. est arrivé dernièrement d'Europe avec 20 magnifiques chevaux reproducteurs des races Ardennaise, Percheronne et Brabançonne.

Ces chevaux sont destinés aux sociétés d'éleveurs et d'agriculture, placées sous le patronage du gouvernement, ainsi qu'à tous ceux qui pourrait avoir besoin d'un cheval reproducteur de premier ordre.

LE STARLAND.

Nous signalons spécialement les programmes de la semaine courante, au Starland, qui dépassent encore en intérêt tout ce que nous avions eu le loisir d'admirer au populaire théâtre de vues animées.

Les "films" modernes de la célèbre manufacture "Biograph," dont le Starland a le monopole pour notre ville, sont, chacune, des oeuvres d'art splendides.

Le talent des interprètes, l'élégance de la mise en scène et la clarté des clichés les mettent sans conteste au premier rang des productions du genre.

La direction du Starland mérite des félicitations pour l'esprit d'initiative dont elle a fait preuve en s'assurant le monopole de ces vues merveilleuses.

ON DEMANDE, dans famille possédant déjà une servante, fillette de onze à douze ans pour s'occuper exclusivement d'un bébé.

S'adresser à M. E. Delavault, avocat, Edmonton.

Les chemins de fer et la forêt

une lisière de 150 à 200 pieds de chaque côté de la voie.

On trouve une foule d'autres suggestions utiles dans le rapport du Surintendant M. C. J. Hall et de l'assistant-surintendant, M. B. L. O'Hara, par exemple, l'envoi d'un bicycle de cantonnier à la suite de chaque train.

Il va sans dire que ces suggestions entraîneront, également, de fortes dépenses, et il faudra, sans nul doute, mettre tout un plan à l'étude pour savoir comment les répartir. La province, les municipalités, les propriétaires de limites ou de moulins seront, peut-être, invités à être de la partie.

En ce qui concerne la substitution de l'électricité à la vapeur dans la traction des trains, nous aurons à étudier des donnés récentes qui ne manquent pas d'intérêt et qui peuvent mettre la question sous un jour nouveau pour les régions favorisées de pouvoirs d'eau.

Les améliorations industrielles vont vite. Ce qui paraissait impossible hier, devient le grand facteur de demain. Même, depuis l'opinion exprimée par l'hon. M. Allard, il s'est produit des faits qui décideront, peut-être, les compagnies de chemins de fer à opter, au point de vue du coût pour l'usage de l'électricité.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans la Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS
(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot 82
Blé, No 2, Northern, le minot 80
Blé, No 3, Northern, le minot 78
Avoine .... 25 cts
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne .. $9
Foin de terre haute, $10 à $12
Mil ,nouveau $15

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ... 35 à 40c.
Beurre de laiterie, la lb. 22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb. 25 à 30c.
Patates, ... 45 à 50c.
Navets, la lb. 1½c
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3¼ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2¼ à 3c.
Veaux, la livre ... .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

NOUVEAUX HOMESTEADS.

Le Bureau des Terres d'Edmonton nous informe qu'à partir du 15 janvier prochain les terres de homesteads des sections suivantes pourront être prises aux conditions ordinaires:

Townships	Rangs	Méridiens
48	6	5
47	6	5
52	10	5
60	7	5
64	2	4
½ sec. I-60	2	5

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Extrait du reglement relatif aux bills prives.

52. Toute demande pour bills privés entraînant législation par l'Assemblée Législative d'Alberta, sous la cause de "The British North America Act, 1867" soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'une ligne de tramway, d'une route à péage, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, la construction ou l'amélioration d'un port, canal ou digue, ou autre travaux semblables, pour obtenir le monopole d'une traversée de rivière ou lac, ou l'incorporation de quelque commerce que ce soit ou d'une compagnie par actions, ou pour l'obtention d'un droit ou privilège quelconque, ou pour se livrer à n'importe quelle occupation laquelle affecterait les droits de propriété d'autre parties, ou pour faire un amendement semblable à une loi, requiert un avis clair et distinct, spécifiant la nature et l'objet de la demande, et indiquant le lieu où le travail doit s'accomplir, et signé par le demandeur ou ses fondés de pouvoir; ledit avis devant être publié deux mois entre la cloture de la session suivante et le temps de considération de la pétition, dans quatre éditions de "l'Alberta Gazette" et un autre journal de langue anglaise

Et sous deux semaines, à dater de la première insertion de cet avis dans "l'Alberta Gazette," deux spécimens du dit bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent dollars, —si ledit bill n'excède pas 10 pages— et de dix dollars additionels pour chaque, au-dessus de ce nombre,—et suivant le règlement, 450 mots constitueront une page, et aussi dans le cas d'un bill incorporant une compagnie, un reçu du régistrateur des compagnies par actions, pour telle somme payable par le ou les demandeurs de l'incorporation d'une compagnie, seront placés par le demandeur dans les mains du clerc de l'Assemblée, dont le devoir est de conserver le dit bill imprimé.

Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de cet avis seront envoyées par les parties publiant cet avis, au clerc de l'Assemblée, pour être conservées par le comité des réglements de l'Assemblée Législative.

TABLEAU DES DROITS PAYABLES AU REGISTRATEUR DES COMPAGNIES PAR ACTIONS SOUS LE REGLEMENT 52.

(Voyez Chap. 20, 1901)

Par une compagnie dont le capital nominal n'excède pas $10,000.....$10

Par une compagnie dont le capital nominal excède $10,000 le droit de $10 mentionné plus haut est dû avec les droits additionnels suivants:

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de 5,000 au-dessus de $10,000 et au-dessous de $25,000..........................$5.00

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $25,000 et au-dessous de $500,000..........................$2.00

Pour chaque $5 000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $500,000..................$1.00

J. R. COWELL,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les insertions non autorisées de cet extrait ne seront pas payées.